



SHELL FLEET SOLUTIONS ANNONCE LA SIGNATURE D'UN PARTENARIAT AVEC ENI

Paris, le 14 décembre 2021

Grâce à ce nouveau partenariat, Shell offre aux détenteurs de sa carte carburant française l'accès aux stations Eni situées en France. Le groupe continue ainsi d'améliorer son offre de services et de densifier le maillage de son réseau. En 4 ans, Shell a doublé le nombre de ses stations et conforte aujourd'hui sa place de leader des réseaux autoroutiers du pays.

Depuis le 1^{er} novembre 2021, les clients porteurs de la carte carburant française Shell ont accès à 146 stations Eni du territoire français, portant ainsi à plus de 2 370 le nombre de stations accessibles dans le réseau Shell.



Ces derniers peuvent ainsi bénéficier des services proposés aux automobilistes dans les stations Eni : différentes gammes de carburants dont une offre premium de haute technologie, espaces de lavage de dernière génération, aspirateurs, gonfleurs ou encore ateliers mécaniques dont seules les prestations pneus sont accessibles avec la carte Shell.

Les stations autoroutières Eni sont également équipées de bornes de recharge Ionity pour les véhicules électriques. 15 stations sont équipées de bornes de recharge rapide soit une soixantaine de bornes au total.

« Ce partenariat avec Eni concrétise à nouveau notre volonté de proposer davantage de proximité et de services à nos clients. Il nous permet aujourd'hui d'offrir un maillage de stations 2 fois plus dense qu'il y a 4 ans avec une offre de recharge électrique en réponse aux besoins croissants des flottes 100% électriques ou hybrides. » Cédric Thillou, Directeur Solutions Flottes et Mobilités France.

Avec Eni, Shell signe son 5^{ème} partenariat en 4 ans, après BP, E.Leclerc, Fal Dtrib et Air Liquide, et poursuit ainsi sa stratégie d'alliances stratégiques pour élargir son offre de services et son réseau.

Au-delà du développement du maillage de son réseau, Shell entend aussi accroître le nombre de bornes publiques disponibles pour ses clients. La carte Shell donne actuellement accès à l'ensemble des bornes publiques du réseau NewMotion soit plus de 35 000 bornes en France. En outre, le groupe soutient l'« Objectif 100 000 bornes » du gouvernement en permettant, d'ici fin 2021, l'accès à plus de 1 100 points de recharge publics en France.

A propos de Eni

Eni est un groupe énergétique mondial dont le siège social est situé en Italie. Depuis ses métiers d'origine avec le pétrole et le gaz, Eni change de direction depuis 2 ans pour devenir un leader dans la production et la vente de produits décarbonés, avec des objectifs exigeants de durabilité pour 2035 et 2050.

Eni France (filiale à 100% de la société italienne) est présente en France depuis 1968, et s'est spécialisée dans la distribution de produits dérivés du pétrole. En France, elle exploite notamment un réseau de 150 stations-services et distribue des produits lubrifiants, du bitume, des carburants en vrac auprès des professionnels de la route, et du fioul de chauffage avec des revendeurs spécialisés.

Bénéficiant du savoir-faire et de l'expertise du groupe, Eni France commercialise plus de 2000 références de lubrifiants issus de la recherche et fabrication Eni. Quels que soient les besoins des utilisateurs (automobiles, motos, poids-lourds, agriculture, marine, industrie...), Eni France sait y répondre. Ce sont plusieurs centaines de millions de litres de carburants en vrac et combustibles qui sont distribués chaque année par Eni France, à travers une gamme variée de produits (standards, technologiques et à faible teneur en soufre), le tout en s'appuyant sur une logistique nationale à travers un maillage de dépôts répartis sur tout le territoire. Eni France bénéficie de l'une des plus grosses productions européennes de bitumes grâce aux raffineries d'Eni ; c'est pourquoi elle est capable de distribuer la grande majorité des grades de bitumes routiers et industriels.

A propos de Shell

Shell travaille à la construction d'une filière « électricité », depuis sa production, à son achat et à sa vente, en passant par l'approvisionnement direct des clients dans le cadre de sa stratégie qui consiste à fournir une énergie plus propre en fonction de l'évolution du système énergétique mondial. Notre entité « Renouvelables » se développe dans deux axes majeurs : les carburants alternatifs tels que l'hydrogène et les biocarburants et la production d'électricité renouvelable qui comprend l'énergie solaire et éolienne.

Pour plus d'informations : <https://www.shell.com/>

La Société des Pétroles Shell (« Shell France »), filiale de Royal Dutch Shell, commercialise et distribue des produits et services énergétiques : carburants et biocarburants automobiles et pour l'aviation, lubrifiants pour particuliers et professionnels, bitume, carte mobilité. Elle dispose d'environ 90 stations-services sur autoroutes et voies express sur lesquelles Shell propose des offres multi carburants : diesel, essence, bornes de recharge électrique et depuis fin 2020 du LNG à destination des poids lourds. Shell France dispose également d'une usine de fabrication de lubrifiants à Nanterre. Par le biais de sa filiale NewMotion, Shell France installe des bornes de recharge pour les particuliers et les professionnels mais aussi sur l'espace public par le biais de ses partenaires.

Déclaration de limitation de responsabilité

Les entreprises dans lesquelles Royal Dutch Shell plc détient directement ou indirectement une participation constituent des entités juridiques distinctes. Dans ce communiqué de presse, les termes « Shell », « le groupe Shell » et « Royal Dutch Shell » sont parfois utilisés pour des raisons pratiques pour désigner Royal Dutch Shell plc et ses filiales en général. De même, les termes « nous » « notre » et « nos » sont également utilisés pour faire référence aux filiales en général ou aux personnes qui travaillent pour ces filiales. Ces expressions sont également utilisées lorsque l'identification de telle société ou de telles sociétés n'a pas d'objectif utile en soi. Les termes « filiales », « filiales de Shell » et « sociétés Shell » sont utilisés dans ce communiqué de presse pour désigner les sociétés sur lesquelles Royal Dutch Shell plc exerce un contrôle direct ou indirect. Les entités et arrangements sans personnalité morale sur lesquels Shell a un contrôle conjoint sont généralement désignés par « joint-ventures » et « coexploitations » respectivement. Les entités sur lesquelles Shell a une influence notable sans toutefois les contrôler seule ou conjointement sont désignées par « associés ». L'expression « intérêt de Shell » est utilisée pour des raisons pratiques pour indiquer la participation directe et/ou indirecte de Shell dans une entité ou un arrangement sans personnalité morale, après exclusion des intérêts de tiers.

Le présent communiqué de presse contient des affirmations prospectives (dans le sens attribué par la loi de 1995 en vigueur aux États-Unis intitulée « Private Securities Litigation Reform Act ») concernant la situation financière, les résultats des opérations et activités de Royal Dutch Shell. Toutes les informations autres que les rappels de faits historiques sont, ou peuvent être considérées comme des informations prospectives. Ces dernières sont basées sur les attentes et hypothèses actuelles de la direction de Royal Dutch Shell et comportent des risques connus ou non ainsi que des incertitudes qui pourraient différer sensiblement avec les résultats, performances ou événements réels, c'est-à-dire finalement réalisés, et ceux exprimés ou sous-entendus dans ces informations. Ces informations prospectives comprennent notamment celles relatives à l'exposition potentielle de Royal Dutch Shell aux risques du marché et des informations exprimant les attentes, croyances, estimations, prévisions, projections et autres hypothèses de la direction. Ces données prospectives sont identifiables par l'utilisation de termes et d'expressions tels que « vouloir », « ambition », « anticiper », « croire », « pourrait », « estimer », « espérer », « buts », « avoir l'intention », « peut », « objectifs », « perspectives », « plan », « probablement », « projet », « risques », « programme », « chercher », « devrait », « cible », « fera » et autres termes ou expressions similaires. Il y a un certain nombre de facteurs susceptibles d'affecter les opérations à venir de Royal Dutch Shell et qui pourraient faire que ces résultats diffèrent matériellement de ceux qui figurent dans le présent communiqué de presse, y compris mais sans s'y limiter : (a) fluctuation des prix du pétrole brut et du gaz naturel ; (b) changements dans la demande des produits Shell ; (c) fluctuation des devises ; (d) résultats de forage et de production ; (e) estimation des réserves ; (f) perte de part de marché et concurrence du secteur ; (g) risques environnementaux et physiques ; (h) risques associés à l'identification pour acquisition de terrains et cibles appropriés, et réussite de la négociation et conclusion positive de telles transactions ; (i) risque de conduite d'activités dans des pays en développement et pays soumis à des sanctions internationales ; (j) développements législatifs, fiscaux et réglementaires y compris mesures de régulation concernant le changement climatique ; (k) conditions de marché économiques et financières dans différents pays et régions ; (l) risques politiques y compris les risques d'expropriation et de renégociation des termes des contrats avec des services gouvernementaux, retards ou avancements dans l'approbation de projets et retards dans le remboursement de coûts partagés ; et (m) changement de termes d'échange. Rien ne garantit que les versements de dividendes à l'avenir ne seront égaux ou supérieurs aux dividendes précédemment versés. Toutes les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont visées expressément et de façon intégrale par les avertissements contenus ou mentionnés dans cette section. Les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à ces données prospectives. Des facteurs supplémentaires pouvant affecter les résultats futurs figurent dans le document 20-F Royal Dutch Shell pour l'exercice achevé au 31 décembre 2019 (disponible à l'adresse www.shell.com/investor et www.sec.gov). Ces facteurs de risques s'appliquent expressément à toutes les informations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse et doivent être pris en compte par le lecteur. Toutes ces informations prospectives ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse, le 14 décembre 2021.

La Royal Dutch Shell plc et ses filiales ne sont aucunement tenues de mettre publiquement à jour ni de réviser les énoncés prospectifs en fonction des nouvelles informations, événements futurs ou autres faits dont elles auraient connaissance. Au vu de ces risques, les résultats peuvent différer de façon matérielle de ceux indiqués, impliqués ou inférés à partir des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse.

Il est possible que nous ayons utilisé certains termes, tels que « ressources », dans le présent communiqué de presse que les recommandations de la SEC (Commission des opérations de bourse des États-Unis) nous interdisent strictement d'inclure dans les enregistrements que nous déposons auprès de la SEC. Les investisseurs américains sont priés de tenir compte des seules informations contenues dans notre formulaire 20-F, Fichier n°1-32575, disponible sur le site www.sec.gov.